

FRAUDE PAR INTERNET

Chers clients,

RESTEZ VIGILANTS !

Les arnaques et fraudes sur Internet sont nombreuses et nous vous demandons de redoubler de vigilance afin de ne pas en être victimes :

- Votre banque ne vous demandera jamais de l'argent en contrepartie d'un gain que vous aurez gagné ;
- Ne répondez jamais aux annonces d'héritage ou d'une source de revenus inattendus ;
- Ne répondez jamais à un email douteux, prêtez plus d'attention au contenu des messages qu'à leurs formes : les logos et signatures officiels sont facilement imitables ;
- Ne fournissez jamais d'informations à l'expéditeur d'un tel message, et prévenez au plus vite votre banque ;
- Ne répondez pas aux messages de fraudeurs qui tentent de récupérer vos identifiants de connexion en imitant les emails de votre banque. Ils vous redirigeront ensuite vers un site malveillant, imitant l'apparence du site légitime, pour se connecter à vos comptes et utiliser votre argent ;
- Ne cliquez sur aucun lien de téléchargement ou pièce jointe de ces messages et supprimez-les ;
- Ne répondez sous aucune forme aux messages d'individus vous proposant une forte rémunération si vous les aidez à sortir de l'argent de la banque. C'est une arnaque !
- Ne transmettez jamais vos coordonnées bancaires par email ;
- N'utilisez jamais le lien figurant dans un courrier électronique pour vous connecter à un site commerçant et y réaliser un paiement : c'est à vous de saisir manuellement l'adresse du site internet du commerçant.

RETENEZ AUSSI :

- L'adresse email de votre banque commence toujours par <https://www.orabank.net> ou avec un cadenas avant l'adresse. Cela prouve que la connexion est sécurisée et dispose d'un certificat de sécurité ;
- Votre identifiant et votre mot de passe sont confidentiels. Vous ne devez les communiquer à personne

Le groupe Orabank portera plainte à chaque fois qu'il le jugera nécessaire pour tout usage ou tentative d'usage de son nom commercial, du nom de ses dirigeants, de ses logos et de ses signes à des fins frauduleuses.

Le groupe Orabank dégage toute responsabilité vis-à-vis des victimes éventuelles qui doivent s'en référer à leurs autorités de police.

